

**MONTRE-NOUS**

**TON  
VISAGE**

**N 14**

Jacques de  
COURTIVRON

P. CLAUDEL

X. MICHON

A.M.DUBARLE

J.B.RINAUDO

Ostensions  
annoncées

DOCUMENTS  
d'INFORMATION  
de  
REFLEXION  
et de  
MEDITATION  
sur le

LINCEUL  
de  
TURIN

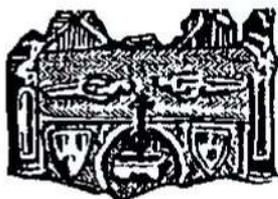


Publication éditée par l'Association " Montre-nous Ton Visage "  
1, Rue de Staël - 75015 PARIS



# MONTRE NOUS TON VISAGE

SOMMAIRE	Pages
• EDITORIAL Jacques de Courtivron	3-5
• LETTRE DE PAUL CLAUDEL	5-8
• SUR LE LINCEUL DE TURIN Xavier Michon	9-15
• HISTOIRE DU LINCEUL DE TURIN Père A.M. Dubarle, o.p.	16-27
• FORMATION DE L'IMAGE Père J.B. Rinaudo, Dr. Sc.	28-35
• OSTENSIONS ANNONCÉES	36





# **EDITORIAL**

**JACQUES de COURTIVRON**

*Après de nombreux numéros de la revue consacrés à la poursuite des recherches historiques et scientifiques, certains lecteurs se sont manifestés pour demander une pause qui permette de "reprendre pied". Nous étions invités à une double démarche comportant une certaine vulgarisation, mais aussi la présentation des dernières données.*

*En premier lieu, il a semblé que la réflexion de Paul Claudel en 1935 donnait excellemment l'impression ressentie à l'époque : après tant et tant d'attaques lancées contre le personnage historique de Jésus-Christ, la découverte du négatif permettait aux croyants de consolider leur foi.*

*A la suite de l'entrée d'un nouveau membre dans l'association, nous l'avons sollicité pour établir une sorte de synthèse à partir des principaux documents récents, afin d'aider le lecteur à percevoir dans un seul article les divers aspects de la question. Monsieur Xavier Michon a réalisé un excellent regroupement des divers matériaux.*

*Le Père Dubarle a tenté un exercice difficile en distinguant parmi les données historiques celles qui paraissent établies avec certitude de celles sur lesquelles plane encore un certain doute.*

*Enfin le Père Rinaudo dresse un bilan, daté de ce début 96, de toute son approche originale; il est assez surprenant de constater que sa démarche*

**toute scientifique rejoint l'écrivain catholique dans son expression même : « Une vertu est sortie de lui », écrivait Paul Claudel.**

**Ainsi, dans le premier et le dernier article, nous voyons deux opinions convergentes sur deux points essentiels : le pressentiment d'un rayonnement inexplicable à partir du corps de l'homme crucifié et la coalition des négateurs pour entraver ou, au minimum, éteindre le sursaut de foi auquel devrait conduire la contemplation du Linceul.**

**Il semble du reste que des découvertes effectuées outre-Atlantique, concernant les analyses du sang porté par le Linceul, demeurent interdites de publicité; elles établiraient sans aucun doute que le crucifié du Linceul serait un palestinien ayant vécu entre +500 et - 500 du début de l'ère chrétienne.**

**Osera-t-on évoquer aussi le doute exprimé sur la validité de l'hypothèse émise par William Liby sur la constance de la production du carbone 14 ? Pour la première fois, une mise en doute de cet "évangile" est exprimé en public (cf *Le Monde* du 4 janvier 1996 et *Le Figaro* du 13 janvier 1996).**

**Mais quels que soient les argumentaires utilisés, il semble invraisemblable de parvenir à établir de façon irréfutable que ce Linceul a réellement enveloppé le Christ. Nous devons longtemps nous satisfaire des intimes convictions de plus en plus fondées, à côté de la fragilité des hypothèses sur une origine médiévale.**

**Et nous considérons enfin que ce tissu exceptionnel oblige les uns et les autres à admettre que la science et le mystère constituent deux champs de réflexion qui ne peuvent plus s'ignorer.**

**Jacques de Courtivron**

## LA PHOTOGRAPHIE DU CHRIST

# Lettre de Paul Claudel

à M. Girard-Cordonnier,

publiée dans

Paul CLAUDEL, *Toi qui es-tu ?*,

Paris, NRF (collection catholique) Gallimard, 1936, 70<sup>e</sup> édition, pp.122.

Brangues, par Morestel (Isère), le 16 août 1935.

Cher Monsieur,

J'ai lu avec le plus vif intérêt l'opuscule que vous avez eu l'aimable pensée de m'envoyer : Le Christ dans sa passion révélée par le Saint Suaire de Turin<sup>1</sup>. J'ai longuement considéré les saisissantes images qui l'accompagnent. Je souhaite qu'il atteigne le grand public et qu'il aide la chrétienté de France à réaliser l'importance de cet événement religieux qu'est la découverte photographique du Saint Suaire de Turin. Une importance si grande que je ne puis la comparer qu'à une seconde résurrection.

Je me reporte par la pensée à cette sinistre période qui va de 1890 à 1910, où s'est écoulée ma jeunesse et mon âge mûr, période de matérialisme et de scepticisme agressifs et triomphants et que domine la figure d'Ernest Renan. Que d'efforts alors pour obscurcir la divinité du Christ, pour voiler ce visage insoutenable, pour aplatir le fait chrétien, pour en effacer les contours sous les bandelettes entrecroisées de l'érudition et du doute ! L'Évangile mis en petits morceaux ne constituait plus qu'un amas de matériaux incohérents et suspects où chaque amateur allait rechercher les éléments d'une construction aussi prétentieuse que provisoire. La figure de Jésus était noyée jusqu'à disparaître dans un brouillard de littérature historique, mystagogique et romanesque. Enfin, on avait réussi ! Jésus-Christ, ce n'était plus qu'un

---

<sup>1</sup> En dépôt à la permanence du Saint Suaire Tertiaire (sic), Carmélites de l'Action de Grâce, 117 rue Notre-Dame-des-Champs, Paris. (note de l'édition NRF)

pâle contour, quelques linéaments fluides et tout prêts à s'effacer. Madeleine pouvait maintenant aller au tombeau. On lui avait enlevé son Seigneur.

Et voilà qu'après les siècles écoulés l'image oblitérée reparaît tout à coup sous le tissu avec une véracité épouvantable, avec l'authenticité non plus seulement d'un document irréfragable, mais d'un fait actuel. L'intervalle des dix-neuf siècles est anéanti d'un seul coup, le passé est transféré dans l'immédiat. Ce que nos yeux ont vu, dit saint Jean, ce que nous avons à loisir considéré, ce que nos mains ont manié du Verbe de vie. Ce n'est pas seulement une pièce officielle, comme serait, par exemple, un procès-verbal, une grosse de jugement dûment signée et paraphée : c'est un décalque, c'est une image portant avec elle sa propre caution. Plus qu'une image, c'est une présence! Plus qu'une présence, c'est une photographie, quelque chose d'imprimé et d'inaltérable. Et plus qu'une photographie, c'est un « négatif », c'est-à-dire une activité cachée (un peu comme la Sainte Ecriture elle-même, prendrai-je la liberté de suggérer) et capable sous l'objectif de réaliser en positif une évidence! Tout à coup, en 1898, après Strauss, après Renan, au temps même de Loisy, et comme un couronnement de ce travail prodigieux de fouille et d'exégèse réalisé par le siècle qui va finir, nous sommes en possession de la photographie du Christ! Comme cela!

C'est Lui! C'est Son visage! Ce visage que tant de saints et de prophètes ont été consumés du désir de contempler, suivant cette parole du psaume : Ma face T'a recherché : Seigneur, je rechercherai Ta face. Il est à nous! Dès cette vie, il nous est permis tant que nous voulons de considérer le Fils de Dieu face à face! Car une photographie, ce n'est pas un portrait fait de main d'homme. Entre ce visage et nous il n'y a pas eu d'intermédiaire humain. C'est Lui matériellement qui a imprégné cette plaque, et c'est cette plaque à son tour qui vient prendre possession de notre esprit.

Quel visage! On comprend ces bourreaux qui ne pouvaient le supporter et qui, pour en venir à bout, essayent encore aujourd'hui, comme ils peuvent, de le cacher. J'exprimerai ma pensée en disant que ce que nous apporte cette apparition formidable, c'est encore moins une vision de majesté écrasante que le sentiment en nous, par-dessous le péché, de notre indignité complète et radicale, la conscience exterminatrice de notre néant. Il y a dans ces yeux fermés, dans cette figure définitive et

comme empreinte d'éternité, quelque chose de destructeur. Comme un coup d'épée en plein cœur qui apporte la mort, elle apporte la conscience. Quelque chose de si horrible et de si beau qu'il n'y a moyen de lui échapper que par l'adoration. C'est le moment de se souvenir du magnifique verset d'Isaïe (VI, 10) : «Ingrederere in petram, et abscondere in fossâ humo a facie timoris Domini et a gloria Majestatis Ejus».

Mais les présentes lignes ne sont pas écrites pour enregistrer une impression personnelle. L'inquisiteur le plus froid ne saurait contester que la personnalité dont l'image a été si étrangement conservée sur le suaire de Turin avait dans son aspect quelque chose d'extraordinaire et de saisissant. Nous trouvons d'emblée une convenance entre les visages de Baudelaire et de Beethoven et l'impression que nous procure l'œuvre de ces artistes. Qui nierait qu'entre le ressuscité# de 1898 et le personnage dont les quatre Évangiles relatent les faits, gestes et discours, il y a la même convenance incontestable ? Cet aveu va bien loin. Le document écrit et le document graphique s'adaptent, ils collent parfaitement ensemble. Nous sentons que nous avons devant nous un original dont toutes les interprétations par le fait de l'art n'ont que la valeur sincère sans doute, mais combien partielle et maladroite, des travaux de seconde main. Le Christ de Vinci, celui de Dürer et de Rembrandt va avec certaines parties de l'Évangile, mais celui-ci va avec toutes. Bien plus, il les domine.

Voilà pour la convenance subjective. Mais que dire de la coïncidence matérielle et de la superposition minutieuse et détaillée du document ainsi placé entre nos mains et du quadruple récit de la Passion ? Tous les traits en sont là inscrits, ineffaçables : les plaies des mains, celles des pieds celle du côté jusqu'au cœur, celle de l'épaule; la couronne d'épines qui nous rappelle l'interrogation de Pilate : Ergo tu Rex es ? et ces traces de la flagellation, si réelles que la vue encore aujourd'hui nous en fait frémir. La photographie nous a rendu ce corps que les plus grands mystiques ont à peine osé envisager, martyrisé littéralement depuis la plante des pieds jusqu'à la cime, tout enveloppé de coups de fouet, tout habillé de blessures, en sorte que pas un pouce de cette chair sacrée n'a échappé à l'atroce inquisition de la Justice, ces lanières armées de plombs et de crochets sur elle déchaînées!... Ce ne sont point des phrases que nous déchiffrons ligne à ligne : c'est toute la Passion d'un seul coup qu'on nous livre en pleine figure. L'heure même est écrite : c'est le soir, il fallait se presser; la hâte avec laquelle on a roulé ce corps

souillé dans un linge, sans prendre le temps de le nettoyer, pour obéir aux prescriptions du Sabbat immédiat. Le temps pendant lequel cet enveloppement a duré et qui est indiqué par l'avancement du travail destructeur sur le cadavre. L'obligation clairement imposée aux amis du Christ de procéder à ce supplément de toilette funèbre que l'intervention du Sabbat les avait obligés d'ajourner. La disponibilité elle-même de cette carapace rejetée ainsi qu'une dépouille d'insecte après la mue; enfin, malgré les explications ingénieuses des savants qui se sont occupés du Saint Suaire, il est bien difficile de voir, dans cette impression détaillée du corps du Christ en négatif sur une toile non préparée et grâce uniquement à quelques aromates disposés au hasard, un phénomène purement naturel. Il n'a, dans la vaste expérience que nous possédons des ensevelissements antiques, aucun analogue. Une vertu est sortie de Lui et a laissé cette trace prodigieuse. Il n'est pas moins remarquable que, pendant toute cette suite de siècles et d'événements, les différents incendies qui ont attaqué le Suaire aient respecté l'image sacrée et que leurs vestiges ne constituent autour d'elle qu'une espèce d'encadrement!

Aussi quelle reconnaissance devons-nous aux autorités civiles et religieuses qui ont enfin permis l'examen minutieux de l'insigne relique et aux hommes de science qui l'ont étudiée avec tant d'ingéniosité et de bonne foi, tels que M. Paul Vignon! Le moment est venu des vulgarisations, et c'est à ce titre que je salue avec joie le travail si remarquable que vous m'avez envoyé et auquel je souhaite la plus large diffusion.

Paul Claudel

# SUR LE LINCEUL DE TURIN

**Xavier Michon**

Apprenant ma formation nucléaire et se fondant sur de très anciennes relations familiales à la frontière du pays Eduen, le Général de Courtivron m'a invité à participer aux travaux de MNTV. Aujourd'hui, lui-même et Mgr Thomas me demandent un texte sur le Linceul de Turin : il m'est difficile de refuser.

Je n'ai jamais vu le Linceul de Turin, ni travaillé sur lui soit du point de vue historique, soit du point de vue physique ou chimique; je ne peux me fonder que sur la documentation. Par ailleurs, même si j'ai chez moi, en un écrin avec la mention «relique insigne de la Croix de N.S.J.C.», une croix enfermant un reliquaire avec deux minuscules bois en croix, ma formation trop rationnelle ne me tourne pas vers les reliques. Je suis donc bien embarrassé.

«Le Linceul de Turin est-il le suaire du Christ ? ou ne l'est-il pas ?» Mais dans ce dernier cas, se pose un problème technique : comment a pu être réalisée cette

image, qui a d'ailleurs été qualifiée «non faite de main d'homme»?

Ce Linceul est une pièce de lin, tissée en chevrons, de 1,10 m de large sur 4,36 m de long. Sur la partie médiane du Linceul, on voit deux empreintes de corps, s'opposant par les têtes qui ne se touchent pas. L'une est l'image antérieure, l'autre est l'image postérieure d'un corps nu, avec comme des taches de sang.

C'est en 1355 que Geoffroy de Charny confie le Linceul à la collégiale de Lirey<sup>1</sup> qu'il avait fondée en 1353. Cette fondation est approuvée et encouragée par une bulle du pape Innocent VI et par l'évêque de Troyes, Henri de Poitiers, en 1354; mais aucun des documents ne fait allusion au Linceul.

Geoffroy de Charny est puissant seigneur; porte-oriflam-

<sup>1</sup> Lirey : village à 15 km au sud de Troyes (Aube).

me de France, il meurt en 1356 à la bataille de Poitiers en protégeant Jean le Bon de son corps. Il était en croisade en 1346, et il est signalé au siège de Smyrne. Son épouse, Jeanne de Vergy, est de très haute lignée : son père, Guillaume de Vergy, était lieutenant général de Dauphiné, son grand-père sénéchal de Dauphiné; elle était descendante de Othon de La Roche, duc d'Athènes. Au cours de procès à propos du Linceul, ni Geoffroy II de Charny, son fils, ni Marguerite de Charny, fille de Geoffroy II, ne donnent l'origine du Linceul au-delà de leur père ou grand-père.

En 1356, Henri de Poitiers, évêque de Troyes, interdit l'exposition du Linceul en le qualifiant d'«artificat». En 1390, le pape Clément VI, autorisant l'ostension du suaire précise : «Enfin celui qui fera l'ostension devra avertir le peuple au moment de la plus forte affluence [...] que ladite figure ou représentation n'est pas le vrai Suaire de Notre Seigneur Jésus-Christ, mais qu'elle n'est qu'une peinture ou tableau du Suaire qu'on dit avoir été celui de Notre Seigneur Jésus-Christ».

En mars 1453, Marguerite de Charny cède le Linceul à Louise de Savoie. En 1532, un violent incendie éclate dans la chapelle du château de Chambéry : le métal de la châsse, en fondant, brûle le tissu et l'eau jetée laisse des cernes, mais l'empreinte n'est

qu'à peine détériorée. En avril 1534, le Linceul est confié aux Clarisses de Chambéry pour les réparations nécessaires : elles en font une émouvante description. En 1578, le duc Emmanuel-Philibert transfère le Linceul à Turin, sa nouvelle capitale, où une chapelle est construite pour l'abriter. En 1983, le dernier roi d'Italie, Umberto II, en fait don au Saint-Siège.

Le Père Dubarle, dominicain, a rédigé une *Histoire ancienne du Linceul de Turin jusqu'au XIIIe siècle*. En 1204, Robert de Cléry mentionne «un sydoine (linceul) où notre Sire fut enveloppé, qui chaque vendredi se dressait tout droit, si bien qu'on y pouvait bien voir la figure de Notre Seigneur. Ni ne sut-on onques, ni Grec, ni Français ce que ce sydoine devint quand la ville fut prise». Antérieurement, on peut évoquer l'image d'Edesse<sup>2</sup>, dont une miniature représente l'arrivée à Constantinople en 944. Mais il n'y a pas de description précise de cette image, et la miniature ne présente que la tête. Les histoires entourant l'image ou les images d'Edesse sont bien complexes : une lettre du Christ à Abgar, une image formée par le Christ lui-même en mouillant une serviette et en l'appliquant sur

<sup>2</sup> Edesse : actuellement Urfa, en Turquie, près de la frontière turco-syrienne, à 600 km au nord de Jérusalem.

son visage, un tissu sur lequel il s'est étendu ou un drap resplendissant apporté par saint Thomas après l'ascension...!!! Cette image ignorée pendant longtemps, probablement à cause des persécutions, réapparaît avec le récit du siège d'Edesse en 544.

Saint Jérôme fait une allusion à la conservation du Linceul dans une citation de l'*Évangile aux Hébreux*.

Aux XVIe et XVIIe siècles, la dévotion au Linceul est grande, avec de très nombreux pèlerins et l'exécution de nombreuses copies diffusées dans de nombreux pays; aux XVIIIe et XIXe siècles, la dévotion décline et il n'y a que sept ostensions au XIXe siècle. Mais à l'ostension de 1898, coup de tonnerre avec les photographies de Secondo Pia : examinant les photographies prises lors de l'ostension, celui-ci constate que ses négatifs représentent en positif, avec beaucoup plus de netteté que l'original, un corps d'homme crucifié et torturé, et donnent l'image du crucifié; malgré le supplice, le visage reflète la paix et la sérénité. Cette constatation bouleverse, et les reproductions permettent de mettre "tout le monde" à même de méditer, prier et observer en détail le Linceul. Il en résulte un grand développement de la dévotion, un intense travail d'exégèse, de recherches historiques, ainsi que des batail-

les d'opinion, renforcées par le développement des journaux, entre partisans et opposants de l'authenticité. Les photographies de Secondo Pia sont confirmées et précisées par celles de Enrie lors des ostensions de 1931 et 1933.

Dans les années 1930 et 1940, les travaux du docteur Barbet sur les photographies retrouvent très précisément les traces de la Passion, les souffrances et les réactions physiques d'un crucifié, les traces de coups sur la figure, la couronne d'épines, les coups de la flagellation de haut en bas ou de bas en haut selon la hauteur du corps et la taille du flagellant, l'ecchymose du portement de croix, les traces de chute sur un genou, la place des clous, le coup de lance, l'écoulement d'«eau» et de sang, comme on peut le lire dans les récits de la Passion du Christ.

Après l'ostension de 1978, les scientifiques américains du STURP (Shroud of Turin Research Project, Inc.) peuvent travailler pendant 5 jours sur le Linceul lui-même. Leurs résultats confirment les "découvertes" précédentes et les complètent. Analysant les photographies, ils concluent que le suaire n'est pas peint : les empreintes ne révèlent aucune trace de mouvements picturaux ou de coups de pinceaux; l'image n'est ni une peinture à

l'huile, ni une peinture à l'eau classiques. Par analyse de l'image à l'ordinateur, ils obtiennent une image en relief du visage et du corps sans déformation. Ils mettent en évidence la présence de sang humain. Il n'y a aucune trace de chair, ni de décomposition; aucune des fibrilles du tissu ne paraît arrachée, comme lorsqu'on sépare un corps, mort et couvert de sang, du linge qui l'enveloppe. De la boue est mise en évidence sous la plante des pieds; des écorchures avec du sang et de la terre marquent le nez et un genou. Dans l'image, la coloration ne concerne que les extrémités des fibrilles du tissu. Sous les traces de sang, elles ne sont pas colorées; les différences de couleur sont la conséquence du nombre de fibrilles colorées par unité de surface et non une variation de l'intensité de couleur sur celles-ci. Il n'y a sur les fibrilles colorées, aucune trace de capillarité; alors qu'aux endroits maculés de sang, on note un effet de capillarité et d'adhérence à la toile.

L'équipe du STURP réfute formellement, après vérification expresse, l'hypothèse de McCrone qu'il s'agirait d'une peinture, et affirme que l'oxyde de fer n'est pas à l'origine des empreintes sur le Linceul; la gélatine n'a pas été utilisée comme support du colorant. La coloration des fibrilles est due à un composé carbo-

nylé de la cellulose par oxydation acide de celle-ci.

Le STURP n'a pas trouvé de traces d'aloès, de myrrhe ni d'autre substance aromatique.

Ces constatations conduisent à un grand travail d'exégèse. En effet les trois premiers évangélistes parlent, pour la mise au tombeau, d'enveloppement, ou d'enroulement dans un linceul; saint Luc et saint Marc font venir le surlendemain les saintes femmes avec des aromates. Cependant saint Jean écrit : «Ils prirent donc le corps de Jésus et l'entourèrent de bandelettes avec les aromates, suivant la manière d'ensevelir des Juifs». Dans le texte grec : «*edhèsan auto othoniois*», si «*othonia*» peut bien avoir le sens général de «linges», le verbe «*dheo*» a bien le sens de «lier, attacher», à moins de voir une signification symbolique marquant la différence entre le Christ qui s'est délié lui-même de la mort et Lazare qui a dû être détaché... De même, plus loin, «*entafiazein*», traduit habituellement par «ensevelir», laissant entendre que tout est terminé, peut avoir un sens second «préparer la sépulture».

Toutes ces découvertes réactivent à la fois les dévotions et les controverses.

Une méthode pour dater un objet est celle dite du carbone

14. La formation du carbone 14, radioactif, dans la haute atmosphère, est due à l'action des neutrons du rayonnement cosmique sur l'azote. Dès sa formation, le carbone 14 s'intègre vite dans le gaz carbonique de l'atmosphère et toute matière carbonée vivante est marquée par le carbone 14, dans la même proportion que l'atmosphère dans laquelle elle vit. Les réactions chimiques de la vie ne font pas de différence entre les isotopes du carbone, stables ou radioactifs; mais après la mort, il n'y a plus d'échange entre la matière morte et l'atmosphère : comme le carbone 14 est radioactif, il se dissocie progressivement et, au fur et à mesure des années, sa proportion dans l'ensemble du carbone de la matière morte diminue de moitié tous les 5700 ans. Ayant la teneur en carbone 14 d'une matière organique morte, d'âge connu, on en déduit la teneur en carbone 14 de l'atmosphère à la date de sa formation : des tables et graphiques ont ainsi pu être établis; à de faibles variations près, cette teneur est constante. A partir de là, on peut déterminer l'âge d'un échantillon dont on connaît aujourd'hui la teneur en carbone 14. Initialement, il fallait des quantités relativement importantes de matière pour faire le dosage, mais les progrès de la technique ont permis de faire les mesures sur des quantités de plus en

plus faibles : en 1988, les laboratoires ne demandaient plus qu'une 50e de milligrammes.

En 1988 donc, l'archevêque de Turin autorise le prélèvement du tissu nécessaire pour le dosage en carbone 14 par trois laboratoires : Oxford, Tucson, Zurich, sous le contrôle et la coordination du docteur Tite, du laboratoire de recherches du British Museum. Les résultats sont annoncés le 13 octobre 1988 par le cardinal Ballestrero, archevêque de Turin, et un compte rendu est publié dans la revue *Nature* du 16 février 1989. Nouveau coup de tonnerre ou, plutôt, pour beaucoup, terrible coup de bambou : les résultats donnent pour la date de pousse du lin du Linceul, entre 1260 et 1390 après JC.

Certains ne peuvent pas accepter ce résultat : quelques uns vont jusqu'à le rejeter comme truqué; d'autres évoquent la possibilité d'un phénomène particulier qui aurait bouleversé la teneur en carbone 14. Le résultat semble en effet contredire tout ce qui a été observé jusqu'alors.

L'exactitude des mesures de carbone 14 et leur correspondance en dates historiques ne semblent pas pouvoir être remises sérieusement en cause. En fait, les mesures de carbone 14 ne donnent pas une fourchette unique large, 1260-1390, mais deux résultats indiquent : 1353-1384, et le troisième : 1262-1312. Cette

différence peut laisser imaginer une variation du carbone 14 dans l'ensemble du tissu.

Le manuscrit Pray de la Bibliothèque Nationale de Budapest présente deux miniatures : l'une est l'onction du corps du Christ après sa mort, avec la disposition des mains semblable à celle que l'on peut déduire du Linceul de Turin; l'autre est la visite des saintes femmes au tombeau. L'ange montre un tissu à chevrons avec quatre petits cercles disposés en L, comme pour reproduire quatre petites brûlures anciennes du Linceul de Turin. Or ce manuscrit serait au plus tard de 1192-1199.

Avec le temps et la critique, certaines affirmations antérieures semblent contestables. La nature du tissu semblait une preuve de la fabrication du Linceul en Moyen-Orient au début de l'ère chrétienne. Mais M. Georges Vial, qui a procédé à un examen très attentif, le 28 avril 1988, conclut : «Si on prend en compte les 3 éléments constitutifs du tissu : l'armure, la matière première et les réductions chaîne et trame, il faut reconnaître que le Linceul de Turin est actuellement incomparable». On ne connaît aucun tissu identique : on ne peut donc le rattacher à une période historique. Il paraît de même n'y avoir aucune conclusion à tirer des analyses faites sur les pol-

lens.

Il reste des éléments insuffisamment analysés comme l'image de pièces qui auraient servi à maintenir les yeux fermés, et les traces d'inscriptions.

On peut espérer que le développement des recherches permettront de mieux connaître le Linceul, de combler nos lacunes et de confirmer ou infirmer les observations faites jusqu'à ce jour. Si le Linceul de Turin est l'œuvre d'un homme du XIV<sup>e</sup> siècle, il doit être possible de comprendre son mode de fabrication et de le reproduire aujourd'hui à partir de moyens connus du XIV<sup>e</sup> siècle. Tant que cela n'aura pas été fait, la possibilité de l'origine miraculeuse de l'empreinte du Linceul, donc pourquoi pas celle de l'empreinte du corps du Christ, reste fascinante, aussi invraisemblable qu'elle puisse paraître.

La curiosité scientifique et le souci de sortir de la querelle actuelle poussent à entreprendre ce travail de recherche dans les meilleurs délais. Mais, inversement, la prudence vis-à-vis d'un objet «d'une valeur hors-pair, tant historique que religieuse» peut conduire ceux qui en ont la charge à laisser du temps au temps : les méthodes de mesure se perfectionneront et se valideront sur des échantillons moins prestigieux; en particulier, de nouvelles méthodes de mesure

non destructrices pourront être mises au point.

Même "image", le Linceul de Turin reste occasion de méditation et de prière. Contrairement à ce qu'espèrent certains, il est difficilement imaginable que la science et la technique puissent prouver que le Linceul de Turin est le Linceul du Christ et que ce signe, devenu évident, de sa résurrection, puisse convertir le monde. Notre foi est fondée sur le témoignage des Apôtres, transmis jusqu'à nous et accueilli par nous. Le "signe" est, depuis les pèlerins d'Emmaüs, le pain et le vin consacrés pour nous, chaque jour par des milliers de prêtres à travers le monde, en mémoire de Lui.

## Documentation

Les bulletins MNTV (Montre Nous Ton Visage), 1 rue de Staël, 75015 Paris.

Dr P. BARBET, *La Passion de N.S. Jésus-Christ selon le chirurgien*, MédiasPaul, 1982, 10e édition.

Odile CÉLIER, *Le signe du Linceul. Le Saint-Suaire de Turin : de la relique à l'image*, Paris, Le Cerf, 1992.

Père A.M. DUBARLE op, *Histoire ancienne du Linceul de Turin jusqu'au XIIIe siècle*, OEIL, 1985.

John H. HELLER, *Enquête sur le Saint Suaire de Turin*, (traduction française) Editions Sand, 1985.

Les publications du CIELT (Centre international d'Etudes sur le Linceul de Turin), 50 avenue des Terres, 75017 Paris :

*La lettre mensuelle,*

*Nouveaux regards sur le Linceul de Turin*, ouvrage collectif, 1994.

D. RAFFARD de BRIENNE, *Le secret du Saint Suaire*, Editions de Chiré, 1993.

Le CIELT rejette les résultats du carbone 14 et affirme l'authenticité du Linceul de Turin.

# HISTOIRE DU LINCEUL DE TURIN

**Père A-M DUBARLE, op.**

Plusieurs lecteurs ont demandé à savoir ce qui est certain dans l'histoire du Linceul de Turin. Pour répondre à leur désir, j'exposerai ici les résultats que j'estime certains. Les documents justifiant ces conclusions seront indiqués sommairement. Pour plus de développements on pourra se reporter soit à A.M. DUBARLE, *Histoire ancienne du Linceul de Turin (HA)*, soit à des articles parus précédemment dans ce bulletin MNTV. Toutefois pour les dernières étapes de l'arrivée du Linceul à Lirey, les preuves documentaires n'ont pas encore été présentées de manière détaillée et seront mentionnées brièvement. Ce qui sera dit ici est en partie nouveau et n'a pas été discuté par des spécialistes.

La conservation du linceul mortuaire du Christ est mentionnée pour la première fois dans l'*Évangile aux Hébreux*, un évangile apocryphe, c'est-à-dire non reconnu par l'Église comme inspiré; il a été par suite peu recopié et n'est connu que par de rares citations dans l'antiquité. Cela ne signifie pas qu'il ne contienne que des erreurs. On estime qu'il a été composé au début du second siècle de notre ère. Un fragment rapporté par saint Jérôme (+420) dit ceci : «Le Seigneur, ayant donné son linceul (*sindonem*) au serviteur du prêtre, alla vers Jacques et lui apparut...». Ce passage est cité au début d'une notice de Jérôme sur Jacques, dit le frère du Seigneur. L'apparition de Jésus ressuscité était connue de saint Paul (1 Co 15, 7). Mais Jérôme n'avait pas d'intérêt particulier pour le linceul de la sépulture, dont il ne parle nulle part ailleurs. Ce qu'il dit un peu fortuitement nous montre seulement qu'au début du second siècle certains chrétiens estimaient que les linges mortuaires

du Christ avaient été recueillis et conservés (cf. *HA*, pp. 120-121).

### **De l'an 600 à la quatrième croisade (1204)**

Si l'on fait abstraction d'hypothèses diverses, plus ou moins plausibles, il y a maintenant un trou d'environ 500 ans dans notre certitude. C'est seulement peu avant l'an 600 que l'historien Evagre le scolastique atteste l'existence à Edesse (actuellement Urfa dans le sud-est de la Turquie) d'une image du Christ, regardée comme «œuvre de Dieu» ; on dira plus tard «non-faite-de-main». A vrai dire son témoignage ne permet pas à lui seul d'identifier cette image avec l'actuel Linceul. C'est seulement une série continue de textes (une quinzaine environ), mentionnant cette image d'Edesse jusqu'à son transfert à Constantinople en 944, qui permet de la reconnaître comme identique à la relique de Turin.

Dans son *Histoire ecclésiastique* (rédigée après 594), Evagre raconte un siège d'Edesse par les Perses en 544. Les assaillants étaient sur le point de prendre la ville, grâce à un grand ouvrage de bois élevé jusqu'à dominer les remparts. Les assiégés avaient essayé de l'enflammer, mais sans succès. Ils apportèrent alors l'image, œuvre de Dieu, envoyée autrefois par le Christ lui-même à Abgar, le prince d'Edesse. L'image fut inondée d'une eau qui, jetée sur le feu jusque là impuissant, l'activa au point de consumer la machine de guerre menaçante. Ce récit est contrôlé dans une mesure limitée par une œuvre historique plus proche des événements. Dans *La guerre des Perses* Procope de Césarée attribue l'échec du siège à la résistance acharnée des défenseurs et au paiement d'une rançon, comme aussi à la Providence divine. Comme Evagre il fait état de relations entre Jésus et Abgar, mais par une lettre et non par l'envoi d'une image dont il ne parle pas (cf. *HA*, pp. 95-98).

Dans un autre document, une lettre collective de trois patriarches orientaux, politiquement indépendants de Constantinople, à l'empereur iconoclaste Théophile (829-842), le rôle du feu et de l'image dans la déroute des assaillants se limite à une saute de vent opportune, rabattant sur les Perses le feu qu'ils avaient allumé. Cela se passa au cours d'une procession, quand l'évêque longeait les remparts en portant l'image sainte (cf. *HA*, p. 104, n. 28). Par contre, le rôle du feu et de l'image est amplifié de manière spectaculaire et miraculeuse dans le récit du Pseudo-

Constantin<sup>1</sup>. Cet exemple montre la tendance fréquente dans les anciens témoignages à développer un merveilleux éclatant. Cela rend difficile parfois pour le lecteur moderne de discerner le fait réel à la racine de ces excroissances.

Un autre document confirme la présence à Edesse d'une image non faite de main d'homme. Une hymne liturgique en langue syriaque décrit les splendeurs de l'église cathédrale de la ville. Elle vante l'éclat du marbre, «semblable à l'image qui-non-par-mains». Elle reprend l'expression du livre de Daniel 2, 34 (rédigé dans cette partie en araméen, langue ancêtre du syriaque) à propos d'une pierre qui n'a pas été mise en mouvement par une main humaine. Elle ne dit rien de son origine, suffisamment connue par ailleurs. La date de cette hymne ne peut être fixée avec une précision absolue. Le début mentionne les constructeurs. Il s'agit d'une reconstruction après une inondation catastrophique en 525 (cf. HA, pp. 99-101).

Ce double témoignage d'Evagre et de l'hymne, daté approximativement de l'an 600, est à l'origine d'une série de textes grecs mentionnant l'image merveilleuse d'Edesse, envoyée à Abgar. Cette dernière donnée ne doit pas être prise d'emblée comme valable. Mais la présence à Edesse régulièrement indiquée élimine l'hypothèse, faite par quelques auteurs, d'allées et venues entre Constantinople et Edesse pour y cacher l'image mise en péril par la persécution iconoclaste. Aucun texte ne parle de cela. C'est une déduction hasardeuse tirée d'un fait bien avéré. Il y eut à Constantinople des monnaies, frappées par Justinien II (685-695) et d'autres empereurs, qui présentaient un visage du Christ imitant l'empreinte visible sur l'actuel Linceul. Mais cette ressemblance peut s'expliquer par l'envoi à Edesse d'observateurs qui rapporteraient leurs constatations. De même, au temps de Justinien Ier (527-565), en vue de réaliser une croix à Constantinople, des experts allèrent à Jérusalem pour y mesurer la taille du Christ, marquée sur un monument<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Ce titre désigne, ici et plus loin, un récit que les manuscrits attribuent à l'empereur Constantin VII, mais probablement commandité seulement par lui. Il raconte les destinées de l'image non faite de main d'homme depuis son envoi à Abgar jusqu'à son transfert à Constantinople en 944 (HA, p. 68). Il mélange, sans toujours prendre parti, les légendes traditionnelles et les données fournies par l'homélie de Grégoire le Référéndaire (voir plus loin).

<sup>2</sup> L'information se trouve dans un ouvrage anonyme sur *Les antiquités de Constantinople*, Patrologie grecque (PG) 122, 1305 C.

En l'an 944 eut lieu le transfert à Constantinople de l'image conservée jusque là à Edesse. Le siège de cette ville par les armées byzantines avait été levé en échange de la relique prestigieuse, que les empereurs souhaitaient posséder dans la capitale pour sa protection. Les événements sont racontés par de nombreuses chroniques grecques, syriaques ou arabes. Il n'y a aucun doute. Récemment a été signalée une homélie prononcée par Grégoire le Référéndaire à Constantinople, le 16 août 944. Ce jour-là une procession solennelle avait parcouru la ville avec l'image pour l'introduire dans le sanctuaire impérial du Boucoléon (*MNTV* 3, pp. 29-32).

Cette nouvelle source historique apporte des compléments et des rectifications à ce que l'on croyait savoir de l'image. Celle-ci porte des traces de sang. Elle a servi, dit l'orateur, à essuyer la sueur de sang émise par le Christ pendant l'agonie de Gethsémani. Ce n'est donc pas l'empreinte du visage humecté d'eau dont parlait la légende d'Abgar. En outre, le linge montre le côté avec le sang et l'eau (cf. Jn 19, 34). Il est donc plus grand qu'un simple portrait du visage.

L'identification de l'image d'Edesse avec l'actuel Linceul de Turin résulte d'un ensemble de particularités dispersées à travers différents documents. Il est opportun de les grouper ici. Image sanglante montrant le visage et le côté avec le sang et l'eau. Image difficile à discerner au premier coup d'œil. Image réalisée sans couleurs de peinture. Linge de grande dimension. Linge non identifié immédiatement comme drap mortuaire lors de son arrivée à Constantinople. Cette donnée négative est en contraste avec le fait que les chroniques signalent souvent l'apport à Constantinople d'une relique. Mais dans les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles le Linceul ou les linges sépulcraux, dont l'arrivée a été passée sous silence par les chroniqueurs, sont toujours présents dans les énumérations des reliques vénérées dans les sanctuaires visités par les pèlerins. Simultanément les légendes relatives à Abgar se modifient et parlent de l'empreinte du corps entier et non plus du seul visage. Les peintures montrent non plus la mise au tombeau d'un corps emmaillotté comme une momie, mais l'onction d'un corps nu étendu sur un grand drap.

Avec une unanimité remarquable les pèlerins relatent au sanctuaire du palais impérial du Boucoléon la présence des linges

de la passion du Christ. Les termes sont variés : les linceuls sépulcraux et le *soudarion*, les linges et le *sudarium* de sa sépulture, une partie des linges dont ils enveloppèrent le crucifié, des bandes avec le *sudarium* et le sang du Christ, etc. (cf. HA, pp. 52-55). Une exception notable est celle de Robert de Clari, un petit chevalier picard, qui a raconté la quatrième croisade. Il place aux Blachernes, dans la partie nord de la capitale «le sydoine où Notre Sire fut enveloppé... qui chaque vendredi se dressait tout droit, si bien qu'on y pouvait bien voir le figure de Notre Seigneur». Ce ne pouvait être un simple voile liturgique voulant évoquer le linceul. Car sa disparition lors de la prise et du pillage de Constantinople en 1204 suscita un grand émoi. Nul ne sut, Grec ou Français, ce qu'il devint alors. On ne se serait pas inquiété de la perte d'un objet banal. Ce devait être une relique insigne, présentée solennellement chaque vendredi (HA, pp. 33-36).

Or, Robert de Clari s'est préoccupé d'être bien complet dans sa relation sur les reliques du Boucoléon. Et cela confirme la valeur de son témoignage isolé sur le sydoine des Blachernes. Après coup il a rajouté à la liste des reliques ce qu'il avait d'abord oublié de dire. Il y avait aussi deux riches «vaisseaux» (vases, récipients) pendus par des chaînes d'argent, et contenant une tuile et une toile. C'était l'illustration d'une forme particulière de la légende d'Abgar, le roi d'Edesse à qui Jésus avait envoyé son image. Au cours de leur voyage de retour à Edesse, les envoyés du roi s'étaient arrêtés pour une nuit près d'un four servant à cuire des tuiles ou des briques en argile. Ils avaient dissimulé la précieuse image sous une tuile, et l'empreinte du visage s'était reproduite spontanément sur la couverture protectrice. Ultérieurement, dans les églises byzantines, on représenta le visage du Christ ou Mandylion avec le *kéramidion* (objet d'argile) lui faisant face. Mais Robert de Clari a entendu une autre explication. Un habitant charitable de Constantinople réparait bénévolement la maison d'une pauvre veuve. Au cours de son travail, le Christ lui apparut et lui donna son image, empreinte sur un linge. Le cadeau fut caché sous une tuile jusqu'à l'achèvement de la tâche et fut récupéré avec sa réplique sur la tuile. Cette variante de la légende d'Abgar montre que Robert de Clari n'a pas été négligent, qu'il mérite d'être cru quand il rapporte ce qu'il a vu aux Blachernes. D'autres listes des reliques du Boucoléon mentionnent aussi les *kéramidia* notés consciencieusement par le croisé (HA, p. 51).

On peut donc suivre avec certitude le Linceul depuis l'an 600 environ à Edesse jusqu'à Constantinople en 1204. Ici se place une coupure provoquée par la disparition de l'objet à la prise de Constantinople. Il en sera question plus loin dans un paragraphe consacré à ce qui reste douteux ou seulement probable.

### **De Constantinople à Lirey**

Une autre séquence assurée conduit de la présence du Linceul à Constantinople en 1240, en la possession de l'empereur latin Baudouin, jusqu'au don qu'en fit le roi de France Philippe VI à Geoffroy de Charny pour la collégiale de Lirey.

Il est bon d'avertir que dans cette séquence un document particulier n'a pas nécessairement par lui-même une valeur probante. C'est l'ensemble de la documentation avec les correspondances d'un texte à l'autre qui peut fournir la certitude. Ainsi la lettre officielle par laquelle Baudouin fait don à saint Louis de nombreuses reliques ne peut assurer que la «*sanctam tællam*» mentionnée était bien l'authentique Linceul et non pas une relique fictive, inventée pour consoler la population de Constantinople de la perte d'un trésor. Le nombre des reliques énumérées engagerait plutôt au scepticisme. La remarque vaudrait pour d'autres textes.

Donc, après que la couronne d'épines ait été reçue à Paris avec une grande solennité en 1239, l'empereur latin désargenté, Baudouin, céda à son cousin Louis XI une grande quantité d'autres reliques. Elles avaient été engagées comme caution de prêts importants. Le roi de France dédommagea les prêteurs et reçut les reliques. Parmi elles figure «*sanctam tællam tabule insertam*» ("une sainte toile insérée sur une planche" ou "insérée dans un étui" ?). Par son prestige, la couronne d'épines éclipsait toutes les autres reliques. Le document officiel n'attribue aucune valeur spéciale à cette sainte toile, parmi d'autres reliques de la Passion, ou de la Vierge et de plusieurs saints.

Mais un récit, attribué à Gérard de Saint-Quentin, attire l'attention sur ce que la lettre de Baudouin ne laissait pas

soupçonner<sup>3</sup>. Il raconte comment toutes les reliques cédées en plus de la couronne d'épines sont arrivées de Constantinople, apportées les unes par un chevalier Gui, les autres par des frères mineurs (franciscains). Dans le premier lot se trouvait «*tabula quedam quam, cum deponeretur Dominus de cruce, ejus facies tetigit*» (“une planche que toucha le visage du Seigneur, quand on le déposait de la croix”). L'expression est curieuse. On comprenait sans trop de peine, d'après le souvenir de la légende d'Abgar, que le contact du visage avait laissé une trace sur l'objet touché. Et cette trace est attribuée non pas à la sainte toile, mais à la planche sur laquelle elle était fixée. Le support est comme privilégié par rapport à la sainte toile. Et cela va se continuer. Dans une hymne célébrant sans omission les reliques vénérées dans la Sainte Chapelle, on nomme la «*tabula*» et non la «*tælla*». Il y aurait eu probablement d'autres moyens de faire rimer la «*virgula*» de Moïse (son bâton opérateur de prodiges).

Le trésor royal possédait donc dans la Sainte Chapelle différentes reliques. Mais toute la ferveur allait à la couronne d'épines et saint Louis en dispersa largement les épines par des dons à des églises ou des individus. Ultérieurement le roi Philippe VI de Valois donna «le Saint Suaire» à Geoffroy de Charny, un chevalier renommé pour sa valeur militaire et sa droiture. Ce don est affirmé par une notice des chanoines de Lirey, datant de 1525 ou peu après<sup>4</sup>. Il manque un document positif analogue pour toutes les autres voies par lesquelles on a tenté de préciser comment Geoffroy était entré en possession du Linceul. Les Templiers, Besançon, la croisade du Dauphin en 1346 ont été conjecturés sur des coïncidences insuffisantes et non sur le témoignage d'un texte précis.

La notice des chanoines «Pour scavoïr la vérité» est un document tardif, déparé par plusieurs erreurs minimales et une grosse erreur : l'attribution du vœu de construire une chapelle dans son village de Lirey à une captivité de Geoffroy à Calais en 1350. Les chanoines ne connaissaient pas une première captivité en 1342 dans la Bretagne continentale. Une fois cette première captivité

<sup>3</sup> Je remercie Melle Hilda Leynen, d'Anvers, qui m'a signalé ce récit. Une édition s'en trouve dans *Journal des savants*, mai 1878, pp. 292-309, reprise dans *Excursus constantinopolitanæ*, t.III, pp. 102-112 (ce t.III est la continuation par F. de Mély de l'ouvrage du même titre dû à P. Riant, 1877-1878).

<sup>4</sup> Sur cette notice «Pour scavoïr», consulter *MNTV* 8, pp. 6 et 7, n. 2 et 3. Melle Leynen en prépare une édition complète.

retrouvée dans des chroniques anglaises contemporaines du fait, la notice des chanoines recouvrait une bonne part de crédibilité et ses données sur les reliques de la chapelle se recoupaient avec celles d'autres documents (*MNTV* 8, pp. 12-14).

Le comportement de saint Louis à l'égard des épines de la couronne et celui de Charles V (1364-1380), petit-fils de Philippe VI, montrent que le roi de France se considérait comme le possesseur du trésor de la Sainte Chapelle et qu'il y prélevait librement des fragments pour en gratifier proches ou amis.

Mais le don du Linceul nous paraît tellement important qu'il ne pouvait passer inaperçu. La perspective était autre en France à l'époque. C'est à Constantinople qu'on avait remarqué la trace d'un contact avec le visage du Christ, et sur la «*tabula quedam*», qui semble ultérieurement avoir attiré l'attention. Il n'y a aucun vestige d'un intérêt en France pour l'image du Linceul avant les expositions de Lirey. La couronne d'épines, le bois de la croix suscitaient toute l'ardeur de la dévotion. La dualité de la «*sancta tælla tabule inserta*» pouvait dissimuler un retrait qui nous est incroyable aujourd'hui. Le contenu était enlevé et le contenant vide restait visible.

Il y a justement un indice de cet état de fait. On a conservé à Florence un reliquaire portatif groupant des parcelles infimes de toutes les reliques de la sainte châsse<sup>5</sup>. Il était de très petite dimension (environ 8 cm de côté), pour pouvoir être porté continuellement sur soi par le possesseur. Le roi Charles V avait fait exécuter ce joyau contenant divers fragments pour en faire don à son frère Louis, duc d'Anjou. A l'intérieur de l'objet se trouve une liste des reliques, correspondant à l'énumération de la liste de Baudouin pour le don à saint Louis. Et un dessin représente également les objets : lance, fouets, etc. On peut donc lire : «*DU TABLEL*»; le mot est dérivé de «*tabula*». Il peut désigner une planche, une tablette portative pour écrire et aussi un coffre ou

<sup>5</sup> B. JESTAZ, "Le reliquaire de Charles V perdu par Charles VIII à Fornoue", *Bulletin monumental* 147 (1989), pp. 7-10. L'article traite directement d'un reliquaire très semblable à celui de Louis d'Anjou, servant de point de comparaison. L'inscription du reliquaire de Charles V dit explicitement que le roi a pris les reliques «de sa propre main». Une mention analogue se trouve dans une lettre du même roi à son frère Jean; P. Riant, *Exuviae sacrae*, t. II, p. 164. Dans le reliquaire de Louis d'Anjou il est dit simplement : «des reliques prises par lui (le roi) en la sainte chapelle». H.R. HAHNLOSER, *Il tesoro di san Marco*, t. II, pp. 173-174.

armoire<sup>6</sup>. Le dessin montre une boîte dont le couvercle est relevé; elle apparaît vide. Le «tablel» pouvait rester à sa place dans la châsse sainte. La disparition du Linceul pouvait ne pas frapper un observateur superficiel. Le reliquaire portatif contenait des fragments de linges divers. Il aurait été plus normal de prélever un fil du Linceul plutôt qu'un petit éclat du «tablel».

Un inventaire de la sainte châsse en 1534 ne parle pas de la «sainte toile» énumérée dans l'acte de donation de Baudouin, mais de «la sainte trelle insérée à la table» (*MNTV* 8, p.13, n.22 et 32). «Après plusieurs difficultés a esté finalement trouvée en un grand reliquaire et tableau garny d'argent surdoré, où il y a apparence d'une effigie, ladite trelle comme consommée contre ledit tableau, autour, environ et dans ladite effigie». Cette notice un peu énigmatique peut être comparée à la présence du «tablel» (et non d'un fragment de linge) dans le reliquaire collectif de Louis d'Anjou; comparée encore à la mention de «tabula quedam» touchée par la face du Christ dans le récit de Gérard de Saint-Quentin sur le transport des reliques de Constantinople à Paris; comparée enfin à l'information donnée par le Pseudo-Constantin : l'image d'Edesse avait été appliquée sur une planche et ornée d'un or «qui apparaît aujourd'hui», c'est-à-dire après son transfert à Constantinople<sup>7</sup>. Si l'on s'étonne que la donation de Baudouin ne précise pas que la sainte toile portait une image du Seigneur, on peut rappeler qu'une description de Constantinople, datée entre 1075 et 1099 environ, rapporte que l'image du visage du Christ envoyée au roi d'Edesse a été exposée librement à Constantinople pendant un certain temps, puis à la suite d'un tremblement de terre continu et d'une vision divine elle a été renfermée dans un vase d'or et plus personne, même l'empereur, ne pouvait la voir<sup>8</sup> #. On pouvait donc négliger ou même oublier la présence de l'image et vénérer la relique tout comme d'autres vêtements ou étoffes ayant touché le Sauveur. Ce miracle est autrement inconnu, remarque l'auteur de l'article. Mais la notice peut nous éclairer sur une mentalité différente de la nôtre aujourd'hui.

<sup>6</sup> C. DU CANGE, *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, édition Henschel, 1840-1850, t.7, p. 311, Glossaire français : «Tablel... «3. petite armoire, coffre».

<sup>7</sup> C. DU CANGE, *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, édition Henschel, 1840-1850, t.7, p. 311, Glossaire français : «Tablel... «3. petite armoire, coffre». Dans PG 121, 348 B; et Dobschütz, p. 59", ligne 21.

<sup>8</sup> Dans une description de Constantinople, due à un visiteur latin, vers la fin du XIIe siècle, publiée par la *Revue des Etudes Byzantines*, t.53 (1995), voir pp. 120-121 et 137.

En résumé, il y a une série de textes allant de l'an 600 à 1204, d'une présence à Edesse à la quatrième croisade et Constantinople; et une autre série partant de Constantinople pour aboutir au don du Linceul à Geoffroy de Charny par le roi de France, après quoi divers indices montrent l'absence de la relique dans la Sainte Chapelle. Les textes s'éclairent et se corroborent mutuellement, bien que chacun pris à part soit obscur ou de valeur douteuse.

### Questions incertaines

Robert de Clari a rapporté qu'à la prise de Constantinople par les croisés (1204) nul ne sut, ni français, ni grec, ce que devint le Linceul, précédemment exposé aux Blachernes (*HA* p.36). En 1239 il était en la possession de Baudouin, empereur latin, qui l'envoya à saint Louis (plus haut). Que s'est-il passé entre ces deux dates ?

Au congrès national de Bologne en 1981, Pasquale Rinaldi (ne pas confondre avec Peter Rinaldi +1993) fit connaître une lettre envoyée le 1er août 1205 au pape Innocent III par Théodore Ange, membre de la famille impériale des Comnène, dépossédée par les croisés latins<sup>9</sup>. Il abandonnait aux pillards de Venise et de France les trésors d'or et d'argent. Mais il réclamait la restitution des reliques et spécialement de la plus sacrée, le Linceul dans lequel le Christ avait été enveloppé. On savait qu'il était à Athènes. L'autorité du pape (de «Pierre») devait obtenir le retour.

Ce document suggérait l'hypothèse que le duc latin d'Athènes, Othon de la Roche, avait envoyé le Linceul à son père, qui l'aurait remis à l'archevêque de Besançon.

Que s'est-il passé exactement de 1204 à 1239, quand les reliques du Boucoléon, y compris le Linceul («la sainte toile») se sont trouvées aux mains de Baudouin ? Le duc d'Athènes a-t-il été obligé de restituer sa prise, soit par intervention du pape, soit en vertu des conventions antécédentes entre croisés sur la répartition des reliques ? ou bien n'y avait-il qu'une fausse rumeur, analogue à celle de la disparition complète, rapportée par Robert de Clari ? Ou bien dans les derniers jours du siège de la capitale, le Linceul ramené des Blachernes a-t-il été mis à l'abri du pillage prévisible ? Il est inutile d'en discuter présentement.

<sup>9</sup> «Un documento probante sulla localizzazione in Atene della Santa Sindone...», dans les Actes du Congrès, *La Sindone. Scienza e fede*, 1983, pp. 109-113.

Une autre question obscure est celle de l'arrivée à Edesse du Linceul portant l'image du Christ. On ne peut pas faire confiance aux différentes variantes de la *Doctrinae d'Addai* : L'image du Christ a été réalisée de son vivant et ne comporte que le visage. Elle a été apportée aussitôt à Abgar (*HA* pp.101-119). L'historien Eusèbe de Césarée (+ vers 340) connaît la correspondance entre Jésus et Abgar, mais ne parle pas de l'image. De même la pèlerine Egérie, qui visite Edesse en 384, et l'historien Procope de Césarée, qui écrit peu après le siège d'Edesse par Chosroès en 544 (*HA* pp. 95-109). Le Pseudo-Constantin, dans son récit sur l'image d'Edesse, tient pour vrai qu'elle est arrivée en possession d'Abgar, qui l'a reçue avec honneur, mais qu'elle a été ensuite cachée en temps de persécution, oubliée, puis redécouverte lors du siège de 544. Peut-être y a-t-il quelque élément de vérité dans ces données. Une arrivée ancienne à Edesse me paraît bien probable. Un passage par Rome, où le Linceul aurait inspiré le labarum de Constantin, puis la venue à Constantinople, d'où il aurait été envoyé à Edesse, manque d'attestation solide<sup>10</sup>. Je n'entre pas ici dans la discussion.

### Post-scriptum

Il vient de paraître un numéro de la revue *SCIENCES ET AVENIR* daté de janvier 1996. Il annonce en couverture des polémiques sur le Linceul de Turin. Il contient un dossier qui va de p.78 à p.87. Cela peut fournir une bonne initiation élémentaire au point de vue scientifique. Les pages 80-81 consacrées à l'histoire sont pleines d'inexactitudes et d'erreurs. P.81, col. 4, le texte cite le Père dominicain Dubarle et son hypothèse que le Linceul a passé par saint Louis. Il objecte aussitôt que le texte relatant le don de l'empereur Baudouin à saint Louis ne fait mention que d'un morceau du saint suaire. En réalité il est dit «une partie du suaire», ce qui n'équivaut pas à «une partie du *saint* suaire» selon l'usage qui a prévalu dans le français, mais non dans les autres langues. Et la lettre de Baudouin mentionne également «une sainte toile insérée

<sup>10</sup> W. K. MÜLLER, *Festliche Begegnungen* (Rencontres festives. Les amis du Linceul de Turin pendant deux millénaires), P. Lang, 1989, 2 volumes. En passant W.K. Müller déclare que Louis IX et sa mère, Blanche de Castille, ont fait des pèlerinages annuels à Cadouin (pp. 149, 513, 648). On y conservait un linceul ne portant aucune image, où l'on a découvert en 1935 que sur le côté des caractères arabes médiévaux étaient inscrits. Le roi ne se douta pas qu'il avait bien mieux dans sa sainte chasse. Les affirmations de W.K. Müller sont souvent sujettes à caution. Je n'ai retrouvé qu'une mention pas très assurée de ces pèlerinages : «On dit (dicatur) que Louis IX est venu à Cadouin en 1269», donc longtemps après la mort de Blanche (*Gallia christiana*, t.II, col. 1538).

sur une planche». C'est sur ces mots que je fondais mon affirmation du passage par saint Louis; sur ces mots et sur d'autres textes indiqués plus haut. Pour moi il s'agit non plus d'une hypothèse encore incertaine et ayant besoin d'une confirmation plus décisive, mais d'une certitude. Il faudrait lui opposer des objections plus sérieuses que celle dont se sert l'article de *SCIENCES ET AVENIR*.

Père A.M. Dubarle, op.



# FORMATION DE L'IMAGE

## Le bilan d'un modèle

**Jean-Baptiste RINAUDO, Dr.Sc.**

Dans l'optique de ce numéro, il importe de faire aujourd'hui un bilan du modèle Deutonique de formation de l'image sur le Linceul de Turin, de façon à voir ce qui tient, ce qui ne tient pas et ce qui a du être modifié à la suite d'un certain nombre de critiques et de remarques. Dans un travail de recherche où la découverte du vrai est primordiale, les critiques et remarques, dans la mesure où elles sont pertinentes, ont un rôle très important à jouer, car elles permettent de progresser dans l'approche de la réalité.

### **A. La Méthode de travail**

Nous avons procédé pas à pas. Notre but n'était pas d'avancer une hypothèse pour contester la date C-14 du Linceul de Turin, mais pour essayer de comprendre le mode de formation de l'image. Comme de nombreux autres auteurs nous avons pensé qu'elle pouvait être le résultat d'une radiation. A partir des études faites en 1978 par le

STURP (Shroud of Turin Research Project) nous avons établi les caractéristiques d'un tel rayonnement pour chercher ensuite de bons candidats.

Les nombreux travaux réalisés sur le plan physique et chimique (1) avaient montré que l'image correspondait à une oxydation acide et déshydratante de la cellulose du lin sous une très faible épaisseur (2 à 3 fibrilles, soit 20 à 45  $\mu$ ). Le parcours dans l'air d'un tel rayonnement avait été de 3 à 4 cm. Trois rayonnements pouvaient être retenus: protons, deutons et particules alpha, car les autres rayonnements ionisants provoquent des oxydations alcalines et non point acides déshydratantes (2, 3).

De plus, ces radiations devaient avoir eu des énergies supérieures à 1 MeV pour pouvoir parcourir dans l'air 3 à 4 cm et pénétrer dans la cellulose jusqu'à 45 microns. Nous avons donc recherché parmi les

réactions nucléaires possibles en surface corporelle, celles qui pouvaient fournir de telles particules (protons de 1,4 MeV, deutons de 2,8 MeV ou particules  $\alpha$  de 5,6 MeV). Seule la photodésintégration du Deuterium, sous l'effet d'un apport d'énergie, pouvait rendre compte de l'émission de protons d'une énergie de 1,1 MeV. C'est ainsi que nous avons été amené à émettre une hypothèse protonique, au sein d'un modèle Deutonique faisant appel à un apport d'énergie.

D'après notre méthode, nous avons cherché à vérifier, d'abord, sur le plan expérimental, l'hypothèse protonique, en faisant irradier des cibles de Lin par des protons de 1,4 MeV, dans un accélérateur de particules (4, 5, 6).

Puis nous avons tenté de vérifier le modèle Deutonique au niveau de l'une de ses prédictions: l'enrichissement en radiocarbone du tissu irradié d'une quantité telle qu'elle aurait entraîné une erreur de 13 siècles (5, 7).

Restait alors à envisager le problème de l'orientation du faisceau selon l'axe vertical et de l'origine de la source d'énergie. A la suite de critiques pertinentes, de nouvelles réponses à ces questions seront proposées qui feront apparaître le fond de l'énigme.

## **B. Validation de l'Hypothèse protonique**

### **1. Les tests physiques.**

Il nous fallait retrouver toutes les caractéristiques physico-chimiques de l'image du Linceul trouvées par les américains à la suite des études de 1978. PELLICORI et EVANS avaient remarqué que les images de corps étaient jaune-paille et que cette teinte n'affectait que les microfibrilles du sommet des fils. Là où un fil en croisait un autre, il y avait une tâche blanche sur le fil du dessous. C'est ainsi qu'ils ressemblaient à des sucres d'orge jaunes et blancs, la surface blanche résultant de ce qu'un fil, en croisant un autre, mettait la surface qui se trouvait en dessous à l'abri du processus générateur de l'image (8). De plus, en manipulant un fil avec des pinces celui-ci se cassa et les auteurs purent observer que l'intérieur même du fil n'avait pas été oxydé.

Or, nous avons pu retrouver la teinte jaune-paille et le même phénomène "sucre d'orge". De plus, au niveau d'un fil cassé nous avons pu constater, nous crûs, que l'intérieur du fil était resté clair, preuve de la superficialité du phénomène.

Par contre, nous avons pensé que les protons émis avaient présenté en surface corporelle un gradient énergétique, en raison de la profondeur diverse de leur provenance, et que ce phénomène pouvait expliquer les variations de teinte suivant la distance verticale du corps au tissu (5, 6). Cette hypothèse doit être abandonnée car au niveau de l'image il n'y a

pas de différence manifeste dans la nuance du jaune (ce qui montre que le linge a reçu la même densité de protons). Les variations de teinte proviennent uniquement du nombre plus ou moins grand de fibrilles colorées par  $\text{cm}^2$  (1, 2). C'est ce qui a permis, d'ailleurs, un encodage numérique de la couleur.

Ceci nous montre qu'au départ, au niveau de la surface corporelle, les protons avaient la même énergie, et une énergie capable de leur faire parcourir dans l'air quelques centimètres. Au cours de leur parcours dans l'air cette énergie s'est atténuée, ce qui s'est traduit par une pénétration plus faible dans les microfibrilles, et donc par un nombre plus faible de microfibrilles colorées par  $\text{cm}^2$ . Ainsi, parcours dans l'air et pénétration dans la cellulose se sont trouvés liés, d'où l'information tridimensionnelle.

Par ailleurs, MILLER et PELLICORI, membres du STURP, avaient constaté qu'en fluorescence ultraviolette l'image du linceul présentait un bien meilleur contraste qu'en lumière visible. L'oxydation acide et déshydratante de la cellulose provoquait un phénomène d'extinction de la fluorescence de la cellulose. Là encore, nous avons fait la même constatation sur les cibles irradiées (4, 5, 6).

## 2. Les tests microchimiques.

Dans un récent article, André

van CAUWENBERGHE (8) nous invitait à réaliser, sur les cibles irradiées, les mêmes tests microchimiques que HELLER et ADLER avaient effectués sur des fils du linceul prélevés au niveau de l'image (1,2).

Avec la collaboration de Bernard LABEUW, Dr. Sc., Ingénieur chimiste de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier, nous avons pu effectuer récemment ces différents tests.

Comme l'ont montré HELLER et ADLER (1,2) la coloration de l'image provient de la formation de doubles liaisons dans les fibres de cellulose sous forme de groupements carbonyles conjugués qui fonctionnent comme des chromophores.

Pour le mettre en évidence sur le plan chimique, les auteurs ont pratiqué des tests de décoloration. Cette décoloration peut être obtenue:

a) par réduction des groupements carbonyles conjugués à l'aide de la diimide ( $\text{N}_2\text{H}_2$ ):

La diimide, étant un produit instable, ne peut être isolée (10) mais doit être produite *in situ* (11), Nous l'avons préparée par action du peroxyde d'hydrogène (eau oxygénée) à 30% sur le monohydrate d'hydrazine (11, 12). La décoloration a été rapide. Elle pourrait être produite par l'hydrogénation des doubles liaisons carbone-carbone (12, 13)

auxquelles sont conjugués des groupements carbonyles, et non par la réduction des carbonyles (10). Par contre la décoloration est beaucoup plus lente quand le monohydrate d'hydrazine est déposé seul sur le tissu car la formation de la diimide s'effectue alors lentement sous l'action de l'oxygène atmosphérique (14).

b) par oxydation des chromophores:

Nous avons obtenu une décoloration rapide avec le peroxyde d'hydrogène 30% en milieu basique (NaOH, 1N), probablement avec oxydation des doubles liaisons (15). Également avec le Sodium hypochlorite, probablement par le même mécanisme.

Nous avons remarqué que les solutions aqueuses mouillent mal le tissu irradié à cause, sans doute, de la déshydratation de la cellulose en surface, ayant entraîné une perte de fonctions alcool favorables au mouillage.

c) conclusion:

Les résultats expérimentaux que nous avons obtenus lors de ces tests microchimiques montrent que l'irradiation par des protons des cibles de Lin a provoqué dans la cellulose des oxydations acides et déshydratantes dont le résultat final était la formation de carbonyles conjugués responsables de la coloration.

A partir de ce moment là, nous pouvons affirmer que tout se passe comme si la coloration de l'image du Linceul provenait de l'action d'un rayonnement de protons.

### 3. Validation du modèle deutonique.

Suivant notre méthode, nous avons voulu mettre à l'épreuve l'une des prédictions du modèle deutonique à savoir l'enrichissement en radiocarbonate du linge irradié. En effet, la rupture du noyau de Deuterium (formé d'un proton et d'un neutron) sous l'effet d'un apport d'énergie entraînait un double rayonnement: des protons oxydant le linge et des neutrons qui, une fois thermalisés (ralentis) par la traversée corporelle, devaient produire dans le Lin du C-14, à partir de l'Azote contenu dans la substance fondamentale (5,6).

a) Une première validation:

Dans l'hypothèse où le Linceul de Turin serait bien celui de Jésus de Nazareth, cet enrichissement en C-14 aurait dû provoquer une erreur de datation de 13 siècles. Il nous fallait donc évaluer cette production de radiocarbonate. Nous avons fait irradier par des neutrons un Lin très ancien. Les résultats ont été spectaculaires (5, 7). Ils nous ont permis de calculer la dose de neutrons pouvant être responsable d'une erreur de datation de 13 siècles. Elle s'est trouvée du même ordre de grandeur que la dose de protons ayant donné l'image.

b) Une validation confirmée:

Nous avons utilisé le Lin d'une momie égyptienne datée par Jacques EVIN du 1<sup>o</sup> siècle avant J.C. Cette fois-ci la dose d'irradiation par les neutrons a été beaucoup plus faible. Elle s'est effectuée dans le réacteur nucléaire universitaire de Strasbourg. Puis nous avons fait dater cet échantillon par le Laboratoire Isotraxe de Toronto. Nous venons de recevoir les résultats: le rajeunissement est de 4 siècles. Connaissant la dose exacte de neutrons ayant irradié l'échantillon, nous avons pu évaluer la dose nécessaire pour provoquer une erreur de datation de 13 siècles: elle correspond à la dose de protons qui nous a donné sur le Lin une coloration jaunepaille.

c) conclusion

Etant donné que l'enrichissement en C-14 dépend de la quantité d'Azote contenue dans le tissu et que celle-ci dépend du temps de rouissage (blanchiment de l'étoffe) il serait intéressant de renouveler cette expérience sur un fragment du Linceul (10mg).

Un autre test de validation serait de faire dater quelques fils du Linceul prélevés à mi-hauteur corporelle ( 6). En effet, dans cette position ils ont du recevoir directement davantage de neutrons thermiques, étant donné la plus grande épaisseur corporelle

traversée. C'est, en effet, l'hydrogène contenu dans le corps qui thermalise les neutrons beaucoup plus que les ricochets sur les parois de la tombe. Dans ces conditions, ces fils devraient être datés plus récents, en contradiction avec les données historiques.

Un autre test de validation serait de mettre en évidence, dans le Linceul, du Calcium 41. En effet, si le linge a été irradié par des neutrons, on devrait trouver trace de cet isotope du Calcium 40 produit par le rayonnement.

Pour le moment, ce modèle Deutonique a reçu deux validations: l'une concernant l'hypothèse protonique et l'autre la possibilité d'un enrichissement en C-14 susceptible d'avoir provoqué une erreur de datation de 13 siècles.

#### **4. Le parallélisme du rayonnement.**

Cependant, pour qu'il y est eu image il a fallu que le rayonnement soit parallèle à l'axe vertical. En mars 1992, M.M. Georges SALET, Yves SAILLARD et Raymond SOUVERAIN, écrivaient dans la Lettre Mensuelle du CIELT: "la verticalisation du flux de protons aurait été impossible sans l'action d'un champ électrique d'origine extérieure."

C'est alors que nous avons construit un modèle faisant intervenir une structure selon laquelle le tombeau aurait

fonctionné comme un condensateur électrique chargé lors de conditions extérieures orageuses et développant un champ électrique élevé (5,6).

Récemment, Georges SALET devait démontrer qu'étant donné l'énergie d'émission des protons un champ électrique d'origine extérieure ne serait parvenu à redresser à la verticale la trajectoire des protons qu'au bout de quelques centimètres de parcours, ce qui aurait donné une image élargie et floue. On ne pouvait donc conserver cette hypothèse pour expliquer le parallélisme du rayonnement.

Il ressort ainsi de cette étude que la verticalisation du rayonnement a dû se produire au moment même de l'émission. En ce qui concerne la désintégration photo-électrique du Deuterium, cela implique l'action d'un rayonnement électromagnétique polarisé dans le plan vertical. Dans ces conditions, le champ magnétique oriente le plan de l'orbite nucléaire du proton dans le plan vertical et le champ électrique alternatif propulse le proton soit vers le haut soit vers le bas, d'où la double image.

## **5. L'origine de l'énergie.**

Étant donné la section efficace (rendement) de la rupture photo-électrique du noyau de Deuterium, si l'apport d'énergie était venu de l'extérieur il aurait fallu un tel flux de rayons gamma que ceux-ci auraient détruit le tissu, ainsi que

nous l'écrivions dès 1990. Nous ajoutons alors: "Que reste t-il comme possibilité, si cette énergie ne peut provenir de l'extérieur? Qu'elle provienne de l'intérieur même de certains noyaux, pour des raisons qui nous échappent."(16).

Dans un récent article, Yves SAILLARD, croyant que nous faisons venir cette énergie de l'extérieur, s'est amusé à la chiffrer. Cela correspondrait à 10 fois la bombe d'Hiroshima (17). L'énergie n'a donc pu provenir que de l'espace intranucléaire des noyaux qui se sont rompus

Une telle conclusion nous renvoie à la notion de "particules virtuelles". Il s'agit de particules à la durée de vie si courte "qu'elles ne peuvent jamais être directement détectées mais dont l'existence a des effets mesurables" (Stephen Hawking). Elles sont issues du vide quantique, en raison du principe d'Incertitude, et empruntent leur énergie à "la banque Nature" (Trinh Xuan Thuan). De plus, comme nous l'avons vu, ces particules virtuelles (rayons gamma virtuels) ont dû apparaître focalisés dans le plan vertical, pour pouvoir verticaliser le rayonnement de protons responsable de l'image.

## **6. Le fond de l'énigme.**

Ici nous touchons au fond de l'énigme: comment se fait-il que des rayons gamma virtuels, polarisés dans le plan vertical, aient surgi en surface corporelle,

au niveau d'un certain nombre de noyaux de Deuterium, et en quantité telle que cela nous ait donné l'image négative, comportant une information de relief, que nous connaissons?

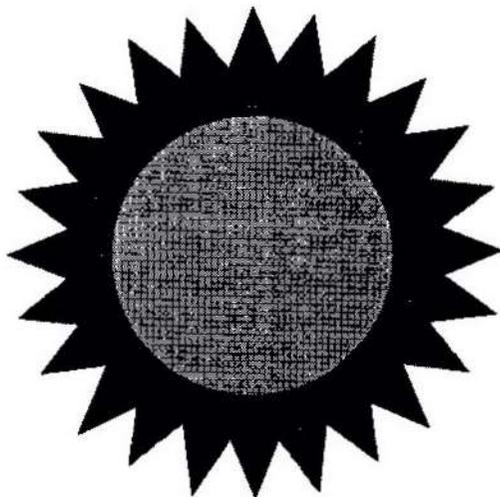
Tout se passe comme si, quelque part, quelqu'un avait eu l'intention de nous donner une image. Ce surgissement d'une intention nous fait quitter le domaine scientifique - qui ignore, par principe et par méthode toute finalité - et nous permet de concevoir la possibilité d'une intervention directe de Dieu. Tout se passerait donc, au niveau de la foi, comme si Dieu avait voulu nous donner une image de son Fils incarné et crucifié pour solliciter et renforcer notre acte de foi en son immense amour pour l'Homme. Au niveau de la Science, l'énigme demeure.

**J.B.RINAUDO**, Dr.Sc.

#### Bibliographie

1. SCHWALBE L.A. and ROGERS R.N., Physics and Chemistry of the Shroud of Turin, *Analytica Chimica Acta*, **135**, 1982, p. 3-49.
2. HELLER J.H. and ADLER A.D., A Chemical investigation of the Shroud of Turin, *Can.Soc.Forens.Sci.J.*, **14**, 1981, p. 98.
3. ARTHUR J.C., Jr., Reactions induced by High-Energy Radiation, *Cellulose and Cellulose Derivatives*, Part V., edited by Bikales N., and Segal L, Wiley-Interscience Publishers, New York, N.Y., 1971, p. 941.
4. RINAUDO J.B., Hypothèse protonique sur la formation de l'image du Linceul: le verdict expérimental, *Montre-nous ton visage*, **6**, 1992, p. 7-14.
5. RINAUDO J.B., Formation de l'image, le point sur un modèle, *Montre-nous ton visage*, **11**, 1994, p. 15-25.
6. RINAUDO J.B., Nouveau mécanisme de formation de l'image sur le Linceul de Turin, ayant pu entraîner une fausse radio datation médiévale, dans *"L'identification Scientifique de l'Homme du Linceul"*, Actes du Symposium Scientifique International, Rome 1993, édit. F-X de Guibert, Paris 1995.
7. RINAUDO J.B., Enrichissement en radiocarbone d'un lin ancien sous l'effet d'une irradiation de neutrons thermiques, *Lettre mensuelle du CIELT*, **54**, 1994, p.2-3.
8. PELLICORI S.F. and EVANS M.S., The Shroud of Turin through the Microscope, *Archeology*, **34**, 1981, p. 34-43.
9. MILLER V.D. and PELLICORI S.F., Ultraviolet fluorescence photography of the Shroud of Turin, *Journal of Biological Photography*, **49**, 1981, p. 71-85.
10. van CAUWENBERGHE A., La Formation de l'image, *La Lettre Mensuelle du CIELT*, **66**, 1995, p. 1-2.
11. MILLER C.E., Hydrogenation with Diimide, *Journal of Chemical Education*, **42**, 1965, p. 254-259.
12. PASTO D.J. and TAYLOR R.T.,

- Org.React.*, 40, 1991, p. 97,101.
13. van TAMELEN E.E., DAVIS M., DEEN M.F., *Chem.Commun.*, 1965, p.71.
14. HÜNIG S. et coll., *Angew. Chem. Edit.*, 4, 1965, p. 272.
15. MARCH J., *Advanced Organic Chemistry*, Wiley 4<sup>e</sup> édit.,1992, p. 827.
16. RINAUDO J.B., Réponse aux commentaires, *Montre-nous ton visage*, 4, 1990, p.15.
17. SAILLARD Y., Critique physique du modèle de J.B.Rinaudo, *Lettre mensuelle du CIELT*, 69-70, 1995, p.4-6.



# OSTENSIONS ANNONCÉES

## PROCHAINES OSTENSIONS DU LINCEUL DE TURIN

LE 6 SEPTEMBRE 1995, LE CARDINAL GIOVANNI SALDARINI, ARCHEVÊQUE DE TURIN A ANNONCÉ QUE LE LINCEUL DE TURIN SERAIT EXPOSÉ DU 18 AVRIL AU 31 MAI 1998, ANNÉE DU VE CENTENAIRE DE LA CONSÉCRATION DE LA CATHÉDRALE DE TURIN ET DU IER CENTENAIRE DE L'OSTENSION DE 1898 PENDANT LAQUELLE AVAIT ÉTÉ FAITE LA PREMIÈRE PHOTOGRAPHIE DU LINCEUL.

UNE AUTRE OSTENSION AURA LIEU DU 29 AVRIL AU 11 JUIN 2000, ANNÉE DU GRAND JUBILÉ. POUR PERMETTRE AUX CHRÉTIENS DE FAIRE UN PÈLERINAGE DEVANT L'IMAGE QUE L'ARCHEVÊQUE A QUALIFIÉE D'«ICÔNE DE LA PASSION DU SEIGNEUR».



**PROCURE  
MNTV**

**110, Bd St Germain  
75006 PARIS**

**AUDIOS cassettes  
VIDEO cassettes  
RELIEFS  
IMAGES  
LIVRES  
DOCUMENTATION**

**DOCUMENTS  
sur le LENCEUL de  
TURIN  
Prêt gratuit par  
l'Association  
MNTV**

**PROCURE  
MNTV**

**110, Bd St Germain  
75006 PARIS**

**L'abonnement donne droit à 4 numéros expédiés par la poste à votre adresse.**

**Prix de l'abonnement :**

**\* pour les membres de l'Association MNTV : 60 FF**

**( Le prix annuel de la cotisation est de 100 FF . L'abonnement est de 60 FF. Le total versé est de 160 FF )**

**\* Pour un abonnement à quatre numéros : 90 FF**

**\* Prix d'un numéro : 22 FF**

**( frais de port et expédition en supplément )**